

**4^e assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
13 décembre 2007, à 17 h 30**

Procès-verbal de la quatrième (4^e) assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 13 décembre 2007, à 17 h 30, à la Cité de l'énergie de Shawinigan.

PRÉSENCES :

M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Michel Dupont	Siège, Développement social
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Normand Hudon	Maire, Notre-Dame-de-Montauban
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Jacques Pinard	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Pierre Tremblay	Siège, Qualité de vie
M. Ghislain Bourque	Observateur, Éducation
M ^{me} Annie Brousseau	Observatrice, Collectivités d'influence
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence

ABSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Main-d'oeuvre
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Éva Ottawa	Grand chef, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Reynald Périgny	Préfet, MRC de Mékinac

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Daniel Blain	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Yvon Lamy	Représentant, Député de Maskinongé
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/07-08-04-035

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2007
- 3.0 Fonds de développement régional
 - 3.1 Bilan

- 3.2 Projets
 - 3.2.1 Fêtes du 375^e anniversaire – Ville de Trois-Rivières (AA-091-07)
 - 3.2.2 Développement et consolidation des éco-centres (AA-092-07)
 - 3.2.3 Service régional à l'exportation–Mauricie/Centre-du-Québec (AA-95-07)
 - 3.2.4 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2007-2010 (ES-017-07)
 - 3.2.5 Développement de l'économie sociale Mauricie 2007-2010 (ES-014-06)
 - 3.2.6 Politique de partenariat
- 4.0 Information
 - 4.1 Localisation des sentiers VHR – Modification de l'Arrêté ministériel du ministère des Transports (VHR)
 - 4.2 Critères du volet II du PMVRMF (2008-2009)
 - 4.3 Démarche – régions ressources
 - 4.4 Forum de la société civile
 - 4.5 Entente spécifique portant sur la réussite éducative (2008-2011) (ES-018-07)
 - 4.6 Recrutement d'un agent de développement
- 5.0 CRRNT
 - 5.1 Site Web
 - 5.2 Consultation sur les aires protégées
 - 5.3 Autres consultations du MRNF
 - 5.4 Transfert de CAAF – Kruger
 - 5.5 Appui – Partenariat entre Produits forestiers La Tuque inc. (PFLT) et AbitibiBowater de Rivière-aux-Rats
 - 5.6 Appel de propositions :
 - Diagnostic sur l'harmonisation entre les différents utilisateurs des terres du domaine de l'État en Mauricie
 - Compétitivité et positionnement des usines de transformation des produits forestiers
 - Intensification de l'aménagement forestier
- 6.0 Rémunération de la présidence
- 7.0 Liste des comptes
- 8.0 Varia
- 9.0 Questions du public
- 10.0 Date de la prochaine rencontre
- 11.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Pierre Tremblay, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 2.1 Procès-verbal de la rencontre du comité exécutif du 4 décembre 2007
- 8.1 Entente spécifique Stratégie en faveur des aînés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-04-036

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 OCTOBRE 2007

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2007 avec les modifications suivantes :

Au point 3.2.1, le dernier paragraphe, il faut changer le mot la première pour chaque.
 Au point 6.5, énumérez les trois objectifs.

2.1 Adoption du procès-verbal du comité exécutif du 4 décembre 2007

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Jacques Pinard, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du comité exécutif du 4 décembre 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-04-037

3.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3.1 Bilan

En date du 13 décembre 2007, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 614 006 \$.

3.2 Projets

3.2.1 Fêtes du 375^e anniversaire – Ville de Trois-Rivières (AA-091-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Fêtes du 375^e anniversaire – Ville de Trois-Rivières »
(AA-091-07)

En 2009, la Ville de Trois-Rivières fêtera le 375^e anniversaire de sa fondation. Une année de rassemblement pour sa population qui s'ouvre aussi sur toute la population de la Mauricie de par le rôle régional de Trois-Rivières dans l'histoire de notre région.

Le Comité des Fêtes du 375^e de Trois-Rivières est à bâtir une programmation variée qui réunira les Trifluviens, les Mauriciens et les visiteurs dans cette étape de vie historique.

CONSIDÉRANT que le caractère exceptionnel de cet événement soulignant 375 ans d'histoire de la deuxième ville fondée en Amérique en 1634, permet de rejoindre les orientations du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie eu égard, notamment, au développement du sentiment d'appartenance, au développement d'une image de marque et au soutien auprès des événements susceptibles de diffuser une image positive et active de la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que les festivités communautaires, soutenues lors des Fêtes du 375^e anniversaire de Trois-Rivières, nourriront certes la fierté des Trifluviens, mais aussi celle des citoyens de toute la Mauricie, fierté d'être partie intégrante d'une région occupant un rôle important dans l'histoire du Québec;

CONSIDÉRANT la valeur et l'importance de la mobilisation de la population trifluvienne, mobilisation qui se manifeste à travers les projets déposés pour constituer la programmation de l'événement;

CONSIDÉRANT que plusieurs centaines de bénévoles seront appelés à contribuer à la réalisation des activités et que cela devient une occasion avantageuse pour développer une expertise organisationnelle éventuellement utile aux fins de l'organisation d'autres événements majeurs en région;

CONSIDÉRANT la disponibilité des organisateurs pour partager leur expérience et leur expertise avec les autres municipalités de la région qui auront, au cours des prochaines années, des rendez-vous semblables avec l'histoire;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Jean-Paul Diamond, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 100 000 \$, répartie également sur les années 2008 et 2009, et ce, aux fins de permettre, par le biais de cet événement du 375^e anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières, de développer le sentiment d'appartenance et d'identification des Trifluviens et des Mauriciens à l'histoire régionale et afin de permettre, plus particulièrement, la réalisation d'activités favorisant la participation des collectivités régionales aux festivités se déroulant dans la Ville de Trois-Rivières, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.2 Développement et consolidation des éco-centres (AA-092-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Développement et consolidation des éco-centres »
(AA-092-07)

Constitué en coopérative de solidarité (entreprise d'économie sociale), l'organisme Matières résiduelles Mauricie (MRM) sollicite un appui financier de la CRÉ pour son projet de consolidation et de développement des éco-centres situés à Saint-Étienne-des-Grès, Champlain, Shawinigan et Trois-Rivières.

Le projet, axé sur le développement environnemental, économique et social de la région, vise à développer les différentes filières de valorisation des matières résiduelles et à optimiser l'efficacité des éco-centres sur le territoire de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). L'objectif est de participer davantage à l'atteinte des objectifs fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

- CONSIDÉRANT que le projet de consolidation et de développement des éco-centres rejoint pertinemment les visées du Plan quinquennal particulièrement à l'égard du développement durable, de la réinsertion à l'emploi, de la complémentarité des territoires, ainsi qu'à l'égard de l'intégration efficace de la gestion d'une problématique environnementale qui interpelle l'ensemble des milieux concernés;
- CONSIDÉRANT que le projet démontre que le plan de développement proposé peut améliorer la performance régionale en ce qui a trait à la récupération, au recyclage et à la récupération et qu'il ouvre de bonnes avenues de partenariats influents sur la qualité de vie et sur la qualité de l'environnement;
- CONSIDÉRANT que le projet vise à répondre aux besoins de la région en matière de gestion des déchets ressources desservant ainsi l'ensemble des citoyens et utilisateurs des services des éco-centres de cinq villes et MRC de la Mauricie couvertes par l'organisme promoteur;
- CONSIDÉRANT que le projet est structurant pour les territoires de villes et MRC concernés en reconnaissant des affectations spécifiques favorisant une réelle intégration des opérations de traitement des matières résiduelles dans une approche complémentaire et efficiente;
- CONSIDÉRANT que le partenariat financier pour le projet démontre l'intérêt du milieu pour se doter de services collectifs efficaces;
- CONSIDÉRANT que l'informatisation de la gestion devient pour la CRÉ une opportunité d'apporter son soutien dans une perspective de

consolidation et de développement correspondant bien à sa volonté d'intervenir de façon structurante à l'avancement du Plan quinquennal;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Dupont, appuyé par M. Pierre Bouchard, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 50 000 \$, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.3 Service régional à l'exportation–Mauricie/Centre-du-Québec (AA-95-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Service à l'exportation – Mauricie/ Centre-du-Québec» (AA-095-07)

Le milieu désire se doter, à nouveau, d'un service régional à l'exportation. Afin d'éviter de mettre en place une nouvelle corporation inexpérimentée, « Centre-du-Québec International » propose d'élargir son territoire d'intervention et de desservir les entreprises de la Mauricie. Une commissaire à l'exportation pourrait donc être en fonction dès janvier 2008, à la CRÉ de la Mauricie, afin de répondre spécifiquement aux besoins des PME de la Mauricie en collaboration avec les CLD de notre territoire. Le service à l'exportation pour la Mauricie serait pleinement opérationnel dès avril 2008.

- CONSIDÉRANT que ce projet concourt à la réalisation du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010;
- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) de Centre-du-Québec International a donné son accord afin d'apporter des modifications à sa charte, son nom et la composition de son CA;
- CONSIDÉRANT que l'organisme qui offrira les services pour la Mauricie est une structure expérimentée dans l'offre de service à l'exportation;
- CONSIDÉRANT que la corporation a déjà démontré sa capacité à entretenir des collaborations constructives avec les CLD du Centre-du-Québec;
- CONSIDÉRANT que la ressource travaillera à partir des besoins spécifiques des entreprises de chaque territoire de CLD;
- CONSIDÉRANT que ce projet pourra favoriser, au besoin, le transfert de connaissance auprès des conseillers des CLD;
- CONSIDÉRANT que le projet sera suivi par la CRÉ de par sa présence au conseil d'administration de la corporation;

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Hudon, appuyé par M. Guy Richard, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 20 000 \$ pour l'implantation du service en début 2008 et 60 000 \$ par année pour les trois années suivantes : 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, et ce, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, à la révision du conseil d'administration de la corporation permettant d'intégrer 3 industriels de la région de la Mauricie donc 3 pour la région du Centre-du-Québec et 3 pour la Mauricie, à la présence d'un siège d'observateur dédié à la CRÉ de la Mauricie au conseil d'administration de la corporation à l'exportation, à ce que le financement des années 2009-2010 et 2010-2011 soit accordé suite à une évaluation positive des résultats obtenus lors de la première année

complète du projet et à une évaluation positive des collaborations établies avec les CLD de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.4 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2007-2010 (ES-017-07)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Entente spécifique en matière d'égalité entre
les femmes et les hommes en Mauricie (2007-2010)»
(ES-017-07)**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'entériner le financement de ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 150 000 \$ pour les trois prochaines années, soit 50 000 \$ pour les exercices financiers de 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, et ce, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.5 Développement de l'économie sociale Mauricie 2007-2010 (ES-014-06)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Développement de l'économie sociale Mauricie (2007-2010)»
(ES-014-06)**

En janvier 2007, le conseil d'administration de la CRÉ s'engageait, avec le Conseil régional d'économie sociale (CRES) et l'ensemble des partenaires concernés, dans une démarche pour convenir d'une entente spécifique 2007-2010 en économie sociale (ÉS).

La contribution financière alors prévue pour la CRÉ se chiffrait à 25 000 \$ par année pour une période de trois ans.

- CONSIDÉRANT que le projet d'entente spécifique en économie sociale a fait l'objet d'une recommandation positive à laquelle le conseil d'administration de la CRÉ a donné suite le 25 janvier 2007 avec un engagement financier de 25 000 \$;
- CONSIDÉRANT que, suite aux discussions non abouties devant impliquer une partie gouvernementale au montage financier pour réaliser l'entente, il s'avère que la CRÉ doit prendre en compte que la majoration de l'enveloppe du Fonds de développement régional vient permettre de combler partiellement ce manque à gagner;
- CONSIDÉRANT que le Conseil régional d'économie sociale a su réajuster ses prévisions budgétaires tout en multipliant les démarches d'intéressement des partenaires pour obtenir confirmation de leur implication notamment financière au dossier;
- CONSIDÉRANT que l'ensemble des considérations qui avaient prévalu pour l'adoption d'une résolution par la CRÉ en janvier 2007 en vue de la réalisation de cette entente spécifique demeurent pertinentes;
- CONSIDÉRANT que l'effort supplémentaire demandé à la CRÉ par le biais du FDR représente la moitié de ce qui était escompté de la partie gouvernementale;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Dupont, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de majorer le soutien financier de ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 150 000 \$ pour les trois prochaines années, soit 50 000 \$ pour les exercices financiers de 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.6 Politique de partenariat

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Politique de partenariat (2007-2008)»
(ES-014-06)**

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Jacques Pinard, d'accepter la recommandation du comité exécutif d'augmenter de 20 000 \$ le montant dédié à la Politique de partenariat.

CA/07-08-04-038

4.0 INFORMATION

4.1 Localisation des sentiers VHR – Modification de l'Arrêté ministériel du ministère des Transports (VHR)

Ce point est reporté au prochain conseil d'administration.

4.2 Critères du Volet II du PMVRMF (2008-2009)

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Pierre Tremblay, d'accepter le nouveau Guide 2008-2009 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Démarche – régions ressources

La présidente souligne les nombreuses démarches effectuées en matière de crédits fiscaux pour les régions ressources. Elle mentionne la formation de la coalition des sept régions ressources et la défense d'une plateforme commune de sept recommandations qui ont été annoncées en conférence de presse et présentées aux deux parties de l'opposition officielle, au gouvernement et à la commission Bouchard.

4.4 Forum de la société civile

Le conseil d'administration discute de l'exercice effectué le 23 novembre dernier. Entre autres, les membres souhaitent qu'il y ait une suite à cet événement. À ce sujet, la direction générale mentionne qu'une rencontre de travail avec IPSÉ est prévue le 9 janvier afin de faire le point sur l'activité et de bâtir notre tableau de bord.

4.5 Entente spécifique portant sur la réussite éducative (2008-2011) (ES-018-07)

Devant l'insistance de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM), et ce, malgré la recommandation du Comité de recommandation de reporter le dossier pour le prochain conseil d'administration pour ajout d'information, le président de la TREM, M. Ghislain Bourque, présente les grandes lignes du plan d'action.

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Entente spécifique portant sur la réussite éducative (2008-2011)»
(ES-018-07)**

La TREM regroupe l'ensemble des acteurs et des institutions concernés par le monde de l'éducation en région. La présente Entente spécifique a comme principal objectif d'agir

de façon concertée à la lutte au décrochage scolaire dans le cadre d'une série de projets structurants à portée régionale (Plan d'action).

- CONSIDÉRANT la conformité avec le Plan quinquennal de développement régional (2005-2010);
- CONSIDÉRANT le vaste partenariat des institutions du milieu de l'éducation en région;
- CONSIDÉRANT l'importance de poursuivre le travail concerté et de redoubler d'efforts, afin de renverser l'augmentation du taux de décrochage scolaire qui sévit en région depuis plusieurs années;
- CONSIDÉRANT que cette Entente spécifique représente une continuité de la précédente entente administrative de trois ans qui a déjà fait l'objet d'une évaluation positive par les partenaires;
- CONSIDÉRANT l'implication active de la CRÉ tant à l'égard des rencontres de la TREM, au comité de gestion et l'administration de l'Entente;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Tremblay, appuyé par M. Yvon Lemire, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 150 000 \$ pour les trois prochaines années, soit 50 000 \$ pour les exercices financiers de 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, et ce, conditionnellement au dépôt du plan d'action, à la confirmation de la structure de coûts et de financement, à ce que le financement soit accordé suite à l'évaluation positive des résultats obtenus lors de la première année par la CRÉ et la TREM, à ce que le financement pour la troisième année soit accordé suite à l'évaluation positive des résultats obtenus lors de la deuxième année par la CRÉ et la TREM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Recrutement d'un agent de développement

Le processus est amorcé et des entrevues seront réalisées la semaine prochaine.

CA/07-08-04-039

5.0 CRRNT

5.1 Site Web

La direction générale informe que le site Web de la CRRNT est en construction et qu'il devrait être prêt en janvier 2008.

5.2 Consultation sur les aires protégées

Une rencontre d'information complémentaire a eu lieu à La Tuque le 6 décembre dernier, dans la cadre d'une consultation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) auprès des MRC et de la CRÉ de la Mauricie concernant les territoires d'intérêt proposés (aires protégées) en date du 15 octobre 2007.

Lors de sa dernière rencontre, la CRRNT s'est montrée critique par rapport à l'ensemble des territoires d'intérêt proposés par le Ministère. Compte tenu de la période écourtée de consultation dont la CRRNT dispose, un avis préliminaire a donc été formulé, étant donné que la prochaine rencontre de la CRRNT est prévue le 29 janvier 2008.

Faisant suite à la rencontre avec le MDDEP à La Tuque et à l'avis préliminaire de notre CRRNT, IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'accepter les territoires d'intérêt qui font consensus auprès des principaux intervenants de la Mauricie, soit C-34, C-40, C-43A, C-49, C-52A, C-52B et C-57. Les autres territoires d'intérêt feront l'objet de discussion avec le milieu et compte tenu des délais

serrés, le conseil d'administration mandate le comité exécutif pour formuler les recommandations au ministre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Autres consultations du MRNF

Résolution relative aux critères et indicateurs pour l'évaluation de la performance forestière et environnementale des bénéficiaires de contrats et de conventions d'aménagement forestier

CONSIDÉRANT que la CRÉ a demandé un avis à la CRRNT pour ce qui est des critères et indicateurs pour l'évaluation de la performance forestière et environnementale des bénéficiaires de contrats et de conventions d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT que les informations de base et les éléments de réponse à cet effet ont été fournis par la direction régionale du MRNF le 20 novembre à la sixième rencontre de la CRRNT;

CONSIDÉRANT que la CRRNT comprend la finalité de l'exercice et juge pertinente la démarche;

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Pinard, appuyé par M. Guy Richard, de répondre au ministère des Ressources naturelles et de la Faune que la région se demande s'il y a lieu d'arrimer cet exercice avec celui des certifications environnementales des unités d'aménagement forestier (UAF) des bénéficiaires afin d'éviter notamment le dédoublement d'efforts et de coûts consentis à ces exercices.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par ailleurs, le conseil d'administration mandate le comité exécutif pour acheminer les commentaires au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) sur les modifications apportées à la Loi des forêts, compte tenu des délais serrés.

5.4 Transfert de CAAF – Kruger

Ce point a déjà été traité au comité exécutif du 30 novembre 2007.

5.5 Appui – Partenariat entre Produits forestiers La Tuque inc. (PFLT) et AbitibiBowater de Rivière-aux-Rats

Faisant suite à la recommandation de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M^{me} Lise Landry, de recommander favorablement le projet intégrateur de Produits forestiers La Tuque inc. (PFLT) et de la Scierie AbitibiBowater de Rivière-aux-Rats et, par le fait même, d'appuyer le transfert permanent du CAAF de PFLT vers la Scierie AbitibiBowater de Rivière-aux-Rats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Appel de propositions

- **Diagnostic sur l'harmonisation entre les différents utilisateurs des terres du domaine de l'État en Mauricie**

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Jean-Paul Diamond, de confier le mandat à M^{me} Nathalie Blais, du Groupe Desfor pour un montant de 13 460 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une discussion s'engage suite au dépôt d'une offre de service de la part d'un administrateur de la CRÉ de la Mauricie. Le conseil d'administration souhaite qu'une précision soit apportée à l'article 31 des règlements généraux de la CRÉ pour éviter complètement ce genre de situation. La direction générale vérifiera ce point pour le prochain conseil d'administration.

- **Compétitivité et positionnement des usines de transformation des produits forestiers**

L'appel de propositions est rédigé et la CRÉ est en attente d'une confirmation budgétaire de la part du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

- **Intensification de l'aménagement forestier**

L'appel de propositions est en rédaction et la CRÉ est en attente d'une confirmation budgétaire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

CA/07-08-04-040

6.0 RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTE

Résolution relative à la rémunération de la présidente

CONSIDÉRANT que la situation actuelle de la Mauricie demande de plus en plus de temps pour la représentation et pour les nombreux dossiers en cours et à venir;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la tâche à la présidence;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Yvon Lemire, d'acheminer une demande à la ministre Nathalie Normandeau pour que la CRÉ de la Mauricie ajuste la rémunération annuelle de la présidence à un montant de 20 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-04-041

7.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-04-042

8.0 VARIA

8.1 Entente spécifique Stratégie en faveur des aînés

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Stratégie en faveur des aînés»
(ES-019-07)**

CONSIDÉRANT la proposition du ministère de la Famille et des Aînés de convenir avec les régions, via les conférences régionales des élus, des ententes spécifiques pour permettre à celles-ci d'engager des projets en lien avec la Stratégie d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Mauricie se montre favorable à susciter le partenariat et la concertation avec les intervenants concernés, notamment, la Table de concertation des aînés et des retraités de

la Mauricie, pour mettre en œuvre des actions susceptibles de favoriser le mieux-être des personnes âgées et les services qui leur sont dévolus;

CONSIDÉRANT que l'engagement dans cette démarche d'entente rejoint les préoccupations de la CRÉ exprimées dans le Plan quinquennal de développement 2005-2010, particulièrement à l'égard du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie et aussi de notre volonté d'adapter les programmes à notre réalité régionale;

CONSIDÉRANT que les ressources de la CRÉ pourraient être mises à contribution pour réaliser cette Stratégie;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Pierre Tremblay, d'engager les ressources de la CRÉ aux fins de convenir avec l'ensemble des partenaires concernés, d'une entente spécifique pour mettre en œuvre la Stratégie d'action en faveur des aînés en Mauricie, et ce, dans les limites et capacités des moyens disponibles à la CRÉ, notamment à l'égard des ressources humaines et du cadre de gestion du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-04-043 9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/07-08-04-044 10.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 21 février 2008, à la MRC des Chenaux.

Une modification est apportée à la rencontre du 24 avril 2008. Compte tenu des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, la rencontre du conseil d'administration se tiendra le jeudi 1^{er} mai 2008.

CA/07-08-04-045 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. Yvon Lemire, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire